

Des cours d'eau en santé dans la MRC de Nicolet-Yamaska !

Depuis 2001, la MRC de Nicolet-Yamaska a pris l'initiative de gérer les petits cours d'eau situés sur le territoire. Elle a dernièrement adopté deux règlements visant la protection des cours d'eau dont l'un portant sur la mise en place d'une bande riveraine de 10 mètres le long des principales rivières de la MRC. Une première au Québec. De plus, comme mentionné précédemment, la MRC est responsable du bon état des cours d'eau sous sa juridiction. Auparavant, lorsque des travaux de creusage étaient nécessaires, la répartition des coûts se faisait selon la superficie contributive (bassin versant) de chacun des propriétaires qui déversaient de l'eau dans le cours d'eau. Cette méthode entraînait des coûts importants et était une source importante de discordes entre les différents acteurs (citoyens, municipalité locale et MRC). Pour remédier à cette situation, un montant est maintenant alloué à la MRC par les municipalités locales sous forme de quote-part. De ce montant, une partie sert au creusage, mais aussi une autre partie est dédiée à des protections et des mesures environnementales accrues. Ainsi, les municipalités participent économiquement à l'instauration d'une politique environnementale sur les cours d'eau.

De plus, selon l'UPA, la gestion de l'eau est également une responsabilité collective. Par exemple, la mauvaise qualité de l'eau d'une rivière a un impact direct sur le prélèvement de celle-ci au niveau de son coût de filtration. La MRC étant entièrement responsable des travaux et des montants alloués, elle pourra dorénavant réaliser des travaux qui favoriseront la protection environnementale des cours d'eau. Par exemple, lorsque nécessaire, des travaux de mitigation pourront être réalisés (fosse à sédiments, marais filtrant, stabilisation végétale, plantation d'arbustes qui favoriseront le développement de la biodiversité des cours d'eau et rivières, etc.). Ainsi, en favorisant la plantation d'herbacées, d'arbustes et d'arbres, la MRC améliore sensiblement la faune et la flore le long des cours d'eau.

Au plan économique, ce sont plus de 80 000\$ qui ont été investis dans les travaux au niveau de la gestion des cours d'eau dont 10 000\$ ont été consacrés particulièrement à des travaux de nature environnementale. Tous les travaux effectués près de cours d'eau sont réalisés par des entrepreneurs locaux, au choix des producteurs agricoles. Des investissements qui portent fruits !



AVANT



APRÈS